



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Augmentation des primes des Recteurs : les personnels restent punis...

Pendant les congés scolaires de fin d'année, les Recteurs ont bénéficié d'une augmentation substantielle de leur "indemnité de responsabilité" passant de 15 200 à 25 620 euros.

Madame la ministre explique sereinement que cette importante augmentation n'est qu'un simple "rattrapage" ; cette prime était gelée depuis 2010. *Quel dommage !*

La CGT Éduc'action rappelle que cette prime (et sa part variable) est en grande partie une "récompense" pour la gestion rigoureuse de la pénurie et de l'austérité dans l'Éducation nationale. C'est donc un joli signal envoyé à ces serviteurs de l'État et à leur rôle actif dans la mise en place de la politique d'austérité du gouvernement.

Nous aurions aimé que Madame la ministre se rende compte que l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale ont subi un gel de leur salaire depuis 2010, et qu'il serait donc utile de procéder à un tel rattrapage pour tout le monde.

La CGT Éduc'action demande, en urgence, une augmentation des salaires des personnels de 400 euros par mois, pour rattraper les 15 % de pertes de leur pouvoir d'achat depuis 2000.

Montreuil, le 5 janvier 2015